Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: - (1995)

Heft: 80

Rubrik: Nouvelles fédérales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Nouvelles Fédérales

Les Oscars du commerce franco-suisse

Pour la septième fois, la Chambre France-Suisse pour le commerce et l'industrie, qui a son siège à Lausanne, a décerné ses Oscars du commerce. Les candidats étaient répartis en quatre catégories : exportateur français vers la Suisse, importateur suisse de produits français, exportateur suisse vers la France, et exportateur du Doubs vers la Suisse. Remis par l'Ambassadeur de France en Suisse, Bernard Garcia, ces distinctions récompensent des échanges commerciaux en pleine santé. En deuxième position après l'Allemagne mais devant les Etats-Unis, la France est un partenaire commercial privilégié de notre pays. En 1994, les exportations vers la France ont atteint 8,8 milliards de francs suisses, alors que les Suisses ont consommé pour 10,2 milliards de produits français.

Le jury était composé de représentants de grandes entreprises, de syndicats patronaux et de la Chambre France-Suisse. La société yverdonnoise Osci Galvano a ainsi remporté le titre de meilleur exportateur vers la France. Cette PME, qui emploie 24 salariés, fabrique des machines automatiques destinées au traitement de surfaces. L'entreprise familiale Pierre Weyeneth a reçu, pour sa part, l'Oscar du meilleur importateur suisse de produits français. Active dans la haute-couture, Weyeneth commercialise notamment les marques Chanel et Givenchy. Becker Industrie, fabrique de peinture industrielle installée à Montbrison, s'illustre comme meilleur exportateur français vers la Suisse. Enfin, le fabricant de cadrans pour montres Bernard Haenni s'est vu attribuer l'Oscar de meilleur exportateur du département du Doubs.

NATURALISATION

Durée de séjour réduite

Le Conseil national souhaite abaisser de douze à huit ans la durée de séjour en Suisse nécessaire à un étranger pour demander la naturalisation. Cette proposition se heurtera sans doute à l'opposition du Conseil national, sans compter les probabilités d'un référendum. Par ailleurs, le Conseil national a fixé à six ans la durée de résidence minimale pour ceux qui ont vécu en Suisse entre les âges de 10 et vingt ans. Sans opposition, il a également ramené de cinq à trois ans la durée de résidence minimale pour la naturalisation facilitée des enfants étrangers de père ou de mère suisse.

GOUVERNEMENT

Réforme menacée de référendum

Davantage gouverner et moins administrer, tel est l'objectif de la loi sur l'organisation du gouvernement et de l'administration. Principal volet, mais aussi le plus contesté : le Conseil fédéral pourra nommer dix secrétaires d'Etat pour le décharger dans ses tâches. Avec un statut intermédiaire entre celui du magistrat et celui du fonctionnaire, les secrétaires d'Etat seront révocables en tout temps. Rattachés directement à leur chef de département, ils pourraient se voir confier des fonctions de direction sur certains dossiers, voire des responsabilités supradépartementales d'une importance particulière. Ils pourront aussi représenter les Conseillers fédéraux, notamment au Parlement.

Enfin, des offices pourront obtenir davantage de moyens, et déroger au plafonnement du personnel. Il s'agit de mettre en pratique une nouvelle gestion publique afin de renforcer l'efficacité et la souplesse de l'administration. C'est la nomination de secrétaires d'Etat qui a suscité le plus de contestations au Parlement. Il n'est pas exclu que la loi doive être soumise au peuple, des référendums étant actuellement en préparation.

CHOMAGE

Légère baisse en septembre

Le nombre de chômeurs inscrits a diminué de 1,6% au mois de septembre, pour s'établir à 143 458 personnes, ce qui porte le taux de chômage national à 4%. Tous les cantons romands ont enregistré une baisse du taux de chômage, à l'exception de Genève, où le nombre de sans-emploi est resté stable. Après les stagnations des mois de juillet et août, ce recul était attendu par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT). Toutefois, l'Office s'attend à une nouvelle hausse d'ici à la fin de l'année, avec un taux de chômage proche de 4,2%. Cette progression serait essentiellement due à des facteurs saisonniers.

Une séance du Conseil fédéral

SOCIAL

Record de grèves en 1994

Selon les chiffres de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT), les grèves ont correspondu en 1994 à 14 380 journées de travail chômées. Ce nombre n'avait été dépassé qu'une fois au cours des vingt dernières années, avec 19 586 jours de travail perdus en 1976. C'est la grève nationale intervenue le 3 novembre 1994 dans les arts graphiques qui explique ce record. Il convient de préciser que la Suisse est traditionnellement peu touchée par les mouvements de grève, avec une moyenne d'un jour de travail perdu pour 1000 travailleurs entre 1985 et 1994. En Europe, l'Espagne est imbattable avec 248 journées perdues pour 1000 travailleurs, suivie par l'Italie qui en comptabilise 235. La France ne recense que 28 jours de grève pour 1000 travailleurs, un peu moins que les Etats-Unis qui en affichent 37 !

RAIL

Enième épisode

La Commission de gestion des Etats, dans un récent rapport, critique fortement le projet Rail 2000, tel qu'il a été présenté au peuple en 1986. Les aspects techniques, financiers, économiques et environnementaux auraient été mal étudiés, ce qui explique le redimensionnement fondamental intervenu plus tard. Seulement 3% du plan initial é été exécuté aujourd'hui. Les responsables de ce désordre seraient le Conseiller fédéral de l'époque, Léon Schlumpf ; le directeur de l'Office fédéral des transports, Fritz Burki ; et le collège fédéral dans son ensemble.

Devisé à l'époque à 5,4 milliards de francs suisses, l'exécution totale de Rail 2000 coûterait en réalité plus de 16 milliards. Le projet redimensionné atteint 7,4 milliards. Les évaluations initiales n'avaient tenu compte ni de l'inflation, ni de la part d'investissement revenant aux CFF. De plus, les prévisions de coût comportaient une marge d'approximation d'au moins 30%. Autre détail omis dans le premier projet : les conséquences des lois sur l'environnement, qui se trouvaient encore en gestation à l'époque. L'application des mesures antibruit, par exemple, évaluées alors à 300 millions de francs suisses, atteindraient aujourd'hui un coût de 3 milliards.

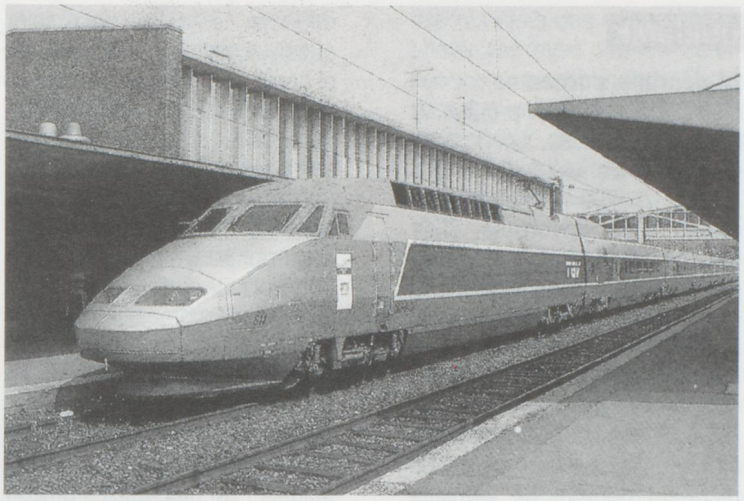

Le TGV Genève-Mâcon pour bientôt

Le projet de TGV entre Genève et Mâcon pourrait ressortir des cartons. Au cours de leur rencontre au mois d'octobre, le ministre français des Transports, Bernard Pons, et son homologue Adolf Ogi (devenu depuis chef du Département militaire fédéral), sont tombés d'accord sur la question. La rentabilité de la ligne permettrait de faire appel à des capitaux privés pour la financer ; la SNCF a donc décidé de relancer les études de faisabilité. Mais le trajet inaugural n'est pas pour demain, la priorité, du côté français, étant la ligne de TGV Lyon-Turin.

ENQUETE

Débâcle de la Caisse fédérale de pension

Après le Conseil national, le Conseil des Etats a donné son feu vert à la constitution d'une Commission d'enquête parlementaire. Elle sera chargée de faire la lumière sur la conduite des affaires du Département fédéral des finances (DFF) dans la gestion de la Caisse fédérale de pension de la Confédération (CFP). La gabegie existant au sein de cette caisse a été dénoncée à de nombreuses reprises par les organes de contrôle du Parlement, durant ces quinze dernières années. Les comptes de la CFP ne sont plus approuvés par le contrôle des finances depuis huit ans. Les problèmes seraient dus en grande partie à l'informatisation de la CFP, qui a été mal effectuée. Des flops successifs font qu'aujourd'hui, environ 120 000 dossiers présentent des erreurs. Ce qui implique un mauvais calcul des rentes. Le Conseil fédéral, et surtout le chef du DFF, Otto Stich, ont toujours minimisé la question. C'est la troisième fois dans l'histoire de la Confédération qu'une Commission d'enquête parlementaire est nommée. La première s'était penchée sur les conditions de la démission d'Elisabeth Kopp en 1989, et la deuxième a étudié la question des fiches du Département militaire fédéral en 1990.

Nouvelles Fédérales

TOURISME

La déprime s'accentue

L'été n'a pas été propice à l'économie suisse. Le nombre de nuitées a chuté de 7,3% par rapport à 1994, malgré une météo très favorable. Les régions de montagne ont enregistré la plus forte régression, avec une fréquentation inférieure de 8,1% à celle de l'an dernier. C'est la cinquième année consécutive de baisse dans ce secteur, particulièrement sensible aux effets du franc fort. Le recul du nombre de touristes étrangers est général, et particulièrement sensible pour les pays européens. Même les Suisses, qui représentent encore 38% de la clientèle, ont moins fréquenté les hôtels cette année. La demande intérieure a ainsi atteint son plus bas niveau depuis 1954.

HERITAGE

Quand le médecin est sur le testament

En Suisse, rien n'interdit à un particulier de léguer tout ou partie de ses biens à un médecin. Un cas récent vient de relancer le débat sur cette question d'éthique. Un médecin a hérité 10 millions de francs d'une patiente, au détriment de la famille de cette dernière. L'affaire devient épineuse quand on sait que la dame est décédée, à 84 ans, d'une pneumonie mal soignée. Le bon docteur avait en effet omis de lui prescrire des antibiotiques.

Un code de déontologie valable pour toute la Suisse devrait entrer en vigueur à l'été 1996. Il remplacera les 24 codes actuels ! Un des articles devrait stipuler l'interdiction, pour un médecin, d'accepter un cadeau en nature ou en espèces pouvant influencer ses décisions médicales et dépassant les signes habituels de gratitude.

SPORT

Gymnastique

Donghua Li a remporté la médaille d'or au cheval d'arçon, lors des Championnats du monde de gymnastique disputés à Sabae, au Japon. Une victoire pour la Suisse, puisque Donghua Li, marié à une Suissesse, vit à Lucerne depuis 1989. Il faut remonter à 1950 pour trouver des gymnastes suisses distingués au meilleur niveau.

Football

En remportant son match face à la Hongrie (3-0), l'équipe de football suisse s'est qualifiée pour l'Euro 96. Ce sera la première participation des Suisses à un Championnat d'Europe des nations. Le football suisse peut aujourd'hui oublier ses complexes et dribbler la tête haute. Cette belle assurance, Sforza et ses coéquipiers la doivent avant tout à leur entraîneur, Roy Hodgson. Arrivé en Suisse en 1990, il avait amené l'équipe nationale en Coupe du Monde, quatre ans plus tard. Ce brillant parcours n'a pas manqué de susciter l'intérêt d'autres clubs, aux arguments plus convaincants - financièrement - que ceux de l'équipe nationale suisse. L'entraîneur anglais a donc succombé aux sirènes de l'Inter de Milan, où il officiera la saison prochaine. Espérons que les footballeurs suisses sauront vivre - et marquer ! - sans leur Pygmalion.

En Bref

Une nouvelle planète

Deux professeurs de l'Observatoire de Genève ont découvert un corps satellitaire qui pourrait être la première planète hors du système solaire. Elle serait d'une grandeur similaire à Jupiter, et d'une température de 1000 °.
Ce serait la première trace d'un autre système planétaire que le nôtre, et pourquoi pas, le premier pas vers la découverte d'autres formes de vie.

La bière délaissée...

Les Suisses ont diminué leur consommation de bière durant l'année 1994/95. A moins de 63 litres par personne, les quantités sont en recul de 3% par rapport à la période précédente.
Dans le même temps, on remarque que le commerce de détail gagne des parts de marché sur les cafés et les restaurants. C'est qu'aujourd'hui, les Suisses préfèrent savourer leur Feldschlösschen à la maison.

... pour le micro-ordinateur

Avec 22 ordinateurs personnels pour 100 habitants, la Suisse se place au premier rang parmi les pays européens, et au second dans le monde, juste derrière les Etats-Unis.
La moyenne des pays d'Europe est de 12 ordinateurs personnels pour 100 habitants, comme au Danemark ou en Allemagne. Seuls dix Français sur 100 s'adonnent aux joies de l'informatique à domicile.

Une distinction alimentaire

Le Prix mondial de l'alimentation, doté de 200 000 dollars, revient cette année à un entomologiste Valaisan, Hans Herren.
Le chercheur suisse a largement contribué à l'élimination du parasite du manioc, la cochenille, en utilisant son prédateur naturel, l'ichneumon. Un insecticide efficace, et sans danger pour l'environnement.

Les cendriers débordent

Selon un sondage, 72% des Suisses sont favorables à une interdiction de fumer dans les transports publics, 57% veulent proscrire le tabagisme des bâtiments publics, et 66% souhaitent respirer un air pur au bureau.
Pourtant, l'interdiction générale de la publicité pour le tabac et l'alcool, soumise à un double référendum en 1993, avait été refusée.

125 ans de bons baisers

Appelée carte-correspondance jusqu'en 1879, la carte postale des PTT suisses a fait son apparition en octobre 1870. Les premières cartes postales illustrées se sont répandues vers 1890.
Leur succès était tel que le Conseil fédéral les désigna quelques années plus tard, comme principale cause de la bonne santé des finances fédérales.

Longue vie aux Helvètes

L'espérance de vie continue de s'accroître en Suisse. Avec une moyenne d'un peu plus de 74 ans pour les hommes, notre pays se situe à la quatrième place en Europe, derrière les Islandais, les Suédois et les Grecs.
La palme revient aux Suissesses, qui surclassent les autres femmes européennes en matière de longévité, avec 81 printemps. Mais le record de l'âge revient à Jeanne Calment, « doyenne du monde »... et Arlésienne.

Le statut de saisonnier inchangé

Le Conseil fédéral a renoncé à introduire le nouveau permis de travail d'une durée de douze mois.
En adoptant la réglementation sur les étrangers pour 1995/96, le gouvernement a retardé ce projet dans l'attente des résultats des négociations bilatérales avec l'Union européenne. Les travailleurs saisonniers continueront donc à ne recevoir qu'un permis de séjour de neuf mois, sans regroupement familial.

Chefs d'entreprises

La proportion de chefs d'entreprises croît sans cesse dans la population active suisse. Selon l'Office fédéral de la statistique, le nombre de travailleurs indépendants est passé de 458 000 en 1991 à plus de 485 000 en 1994. Leur proportion dans la population active a cru de un peu plus de 1% pour s'établir à 13,1%.

Un cognassier pour Stich

Les journalistes ont offert un cognassier au conseiller fédéral démissionaire Otto Stich. Le chef du Département fédéral des finances a révélé à cette occasion qu'il était déjà producteur d'eau de vie de coings... et promis une tournée!

Douze ans sans permis

Un Zurichois de 44 ans a conduit pendant douze ans sans permis. Cet homme avait négligé de repasser un examen à la suite d'un retrait de permis.
Le conducteur contrevenant estime avoir ainsi parcouru près de 250 000 km en Suisse et en Europe sans avoir jamais été contrôlé.

Les difficultés de la TVA

Dix mois après son introduction, la TVA a du mal à passer dans certaines entreprises suisses.
Environ 50000 contribuables n'auraient pas encore rendu leur décompte pour 1995, un chiffre qui correspond aux entreprises auparavent dispensées de l'Impôt sur le chiffre d'affaires (IChA). L'administration s'apprêterait même à taxer d'office 25 000 entreprises.

PETITES ANNONCES

Bilingue propose traductions textes en allemand et en français. Contactez le (16) 86 40 11 41